

## L'ex MDP, actuelle prépa-pro ?

Le module de 6 heures hebdomadaires de découverte professionnelle est proposé à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Il a pour but :

- d'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social ;
- de les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire en construisant leur projet personnel par la connaissance des voies et des parcours de formation ;
- il participe à l'éducation à l'orientation en conduisant les élèves à :
  - appréhender la réalité des métiers et des formations professionnelles et donner le goût d'entreprendre ;
  - mesurer l'importance du choix qu'ils auront à exprimer à l'issue de la classe de troisième ;
  - découvrir les possibilités et les passerelles offertes par le système éducatif.

Pris en charge par une équipe pluridisciplinaire (comprenant notamment les conseillers d'orientation psychologues), le module de découverte professionnelle permet de développer des compétences et connaissances générales, et d'aborder des savoirs relatifs au monde professionnel. En prenant appui sur une pédagogie de projet, et en particulier sur des réalisations, il permet aux élèves de construire de nouveaux apprentissages à partir de situations concrètes et en favorisant une comparaison avec le monde du travail.

Les classes de troisième offrant ce module sont, le plus souvent, implantées dans les lycées professionnels.

Extrait du Bulletin officiel n° 11 du 17 mars 2005